

UNE VISION STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

ÉNONCÉ DE LA VISION STRATÉGIQUE

L'énoncé de vision de la MRC est un document autonome et distinct du schéma d'aménagement et de développement révisé. Il est reproduit ici (version 2012) afin de donner l'aperçu le plus large de la vision de développement que la MRC entend poursuivre à l'intérieur de tous ses champs de compétence.

La MRC de Charlevoix souhaite se démarquer comme un territoire de référence à l'échelle de la province pour le niveau de qualité de vie de sa population et devenir un modèle en matière de gestion responsable de son territoire. Pour y parvenir, la MRC entend respecter et mettre de l'avant les principes suivants dans l'ensemble de ses interventions :

- Favoriser un développement social continu par le soutien et la mise en place de services de qualité qui répondent aux besoins et aux attentes de l'ensemble de sa population;
- Contribuer au maintien et à l'amélioration d'un milieu de vie agréable et sécuritaire qui demeure à une échelle humaine;
- Protéger les paysages, les milieux naturels et ses ressources de manière à laisser aux générations futures un environnement aussi exceptionnel que celui dont nous bénéficions maintenant;
- Encourager une croissance économique soutenable et diversifiée qui doit profiter à l'ensemble de la population;
- Offrir une bonne gouvernance, transparente et imputable.



Source : MRC de Charlevoix

1. Développement culturel

Principaux constats	Opportunités et défis
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La culture contribue à l'enrichissement personnel et collectif des citoyens et l'accessibilité doit en être facilitée; ✓ La culture contribue au développement économique, dynamise le milieu, favorise son rayonnement et, en ce sens, doit être soutenue; ✓ Le soutien au développement de l'activité culturelle est une responsabilité commune que la MRC entend partager avec les municipalités, les gouvernements provincial et fédéral, les organisations et la population; ✓ Le patrimoine sous toutes ses formes constitue une source d'identité locale et régionale, à l'échelle humaine et territoriale, et sa préservation doit être un souci collectif; ✓ Les divers moyens de communication mis à la disposition de la collectivité constituent des outils essentiels permettant d'assurer une communication publique efficace. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stimuler la participation des citoyens à la vie culturelle et au développement culturel; ✓ Favoriser la protection, la préservation et la mise en valeur du patrimoine; ✓ Faciliter l'établissement et l'action des créateurs et des promoteurs culturels; ✓ Stimuler les échanges culturels inter municipaux.

Vision stratégique

Le développement culturel se traduit par une participation accrue des citoyens à son essor, par une plus grande diversité de l'offre émanant des promoteurs culturels et par le renforcement de la fierté à l'égard du patrimoine commun formé par le milieu naturel, le cadre bâti, les paysages et les particularités culturelles et ethnologiques de la région.

Moyens d'intervention

L'élaboration et l'adoption d'une *Politique culturelle* couvrant le territoire de la MRC, assortie d'un plan de mise en œuvre, constitue un outil essentiel permettant à la MRC d'assumer un rôle de premier plan en matière de planification et de soutien au développement de l'activité culturelle.

2. Développement économique

Principaux constats	Opportunités et défis
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La croissance et la stabilité de l'activité économique de Charlevoix dépend en partie de la diversification de l'économie régionale; ✓ Des entrepreneurs et organismes locaux font preuve de dynamisme ✓ La mise en chantier du projet récréo-touristique de Groupe Le Massif aura des effets positifs indéniables sur l'économie locale et régionale à court et long terme; ✓ Il existe une concertation remarquable entre les dirigeants de la MRC et du CLD, ce qui constitue un facteur clé dans la réussite et l'atteinte des objectifs en matière de développement économique. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier et développer des créneaux particuliers et rechercher de nouveaux débouchés dans des secteurs économiques porteurs d'avenir; ✓ Établir une véritable concertation régionale et inter municipale afin d'optimiser les ressources et les investissements pour favoriser la diversification économique, l'implantation d'entreprises et la création d'emplois; ✓ Minimiser les coûts et les investissements liés à la création d'espaces industriels et optimiser les ressources qui y sont affectées; ✓ Favoriser le développement industriel tout en respectant et protégeant les paysages et l'environnement de Charlevoix, de même que la vocation touristique et culturelle de la région.

Vision stratégique

Le développement économique se traduit par un climat favorable à l'épanouissement des familles, ce qui comprend la création d'emplois et une augmentation de la richesse collective. L'activité économique doit être davantage diversifiée et avoir des effets positifs dans les secteurs industriel, touristique, agroalimentaire, forestier, commercial et de l'économie sociale.

Moyens d'intervention

Le soutien au financement du *Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix* constitue l'outil et la stratégie d'intervention privilégié par la MRC afin de favoriser et développer l'activité économique. Ce dernier offre des services de soutien technique et financier, d'accompagnement et de suivi auprès des promoteurs locaux, il assume la promotion du territoire ainsi que l'animation et la mobilisation des acteurs locaux et régionaux.

3. Développement environnemental

Principaux constats	Opportunités et défis
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La MRC fait preuve de dynamisme et d'innovation dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, notamment dans le cadre de son projet-pilote de co-compostage à la ferme; ✓ La ville de Baie-Saint-Paul a initié une démarche peu commune pour une municipalité en adoptant en 2006 un Agenda 21 local qui comprend plusieurs axes d'intervention visant à protéger l'environnement; ✓ La population est soucieuse et préoccupée par la protection de l'environnement, elle participe activement aux projets initiés par la MRC : compostage domestique, co-compostage à la ferme, écocentres, collecte de résidus domestiques dangereux; ✓ La préservation de la qualité de l'eau des bassins versants des rivières du Gouffre et Jean-Noël suscitent une concertation régionale permettant d'identifier des actions prioritaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La réduction du volume de matières éliminées via l'enfouissement doit se poursuivre; ✓ La réduction des déchets à la source et le réemploi des matières résiduelles constitue un défi important afin de réduire l'enfouissement; ✓ Des stratégies alternatives à l'enfouissement des matières organiques doivent être déployées et ce, en faveur du compostage; ✓ Les matières résiduelles provenant du secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD) doivent être détournées de l'enfouissement et la mise en place d'écocentres doit être orientée de façon à valoriser un volume accru de ces matières; ✓ Des activités et des outils de promotion, d'information et de sensibilisation doivent être développés afin d'encourager les efforts de la population et d'améliorer la performance globale de la MRC et l'atteinte de ses objectifs.

Vision stratégique

Le développement environnemental de la MRC doit s'arrimer au plan d'action 2010-2015 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui vise à encourager diverses alternatives à l'élimination, incluant une réduction importante au niveau de l'enfouissement de la matière organique. Globalement, la MRC vise une amélioration de sa performance et une multiplication des initiatives locales et régionales vouées à la protection et la mise en valeur de l'environnement.

Moyens d'intervention

Le *Plan de gestion des matières résiduelles* comporte une planification essentielle afin d'identifier les enjeux et les axes d'intervention prioritaires afin d'améliorer la performance régionale. Par l'exercice de la compétence liée à la gestion complète des matières résiduelles, la MRC dispose ainsi de toute la marge de manœuvre lui permettant de générer des résultats en lien avec sa planification.

4. Développement social

Principaux constats	Opportunités et défis
<p>✓ Le développement social d'une communauté demeure une responsabilité collective que la MRC, dans une optique de concertation, partage avec les municipalités, les gouvernements, les organismes communautaires et la population;</p> <p>✓ Les municipalités qui composent le territoire de la MRC sont préoccupées par le bien-être des familles. L'existence d'une Politique familiale, adoptée en 2002 puis mise à jour en 2008, confirme cette volonté politique;</p> <p>✓ Sur le territoire, on compte de nombreux organismes offrant des ressources et services dans le domaine social et communautaire, un secteur particulièrement dynamique qui vient en aide à différentes clientèles;</p> <p>✓ Le portrait socio-économique de la MRC, cumulé au vieillissement de la population en général, nous amène à conclure que des services municipaux doivent être adaptés aux besoins de la communauté : aînés, familles monoparentales ou à faible revenu, jeunes, nouveaux résidents.</p>	<p>✓ Améliorer la qualité de vie de façon continue et permettre ainsi à tous les membres de la famille d'évoluer dans un milieu sain et stimulant;</p> <p>✓ Conserver l'intégrité de l'environnement et permettre ainsi aux familles de répondre à leurs besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs;</p> <p>✓ Mettre en place de meilleures conditions économiques, inciter les familles à demeurer sur le territoire et encourager l'établissement de nouvelles familles;</p> <p>✓ Mettre en œuvre des actions et des projets concrets pour soutenir le développement social du territoire et ce, en fonction des besoins et des aspirations de la population.</p>

Vision stratégique

Le développement social de la MRC doit se traduire par une amélioration de la qualité de vie de la population et par l'augmentation de l'offre de services sociaux et communautaires qui répondent à des besoins tels *l'habitation, le transport, les loisirs et la culture, le soutien aux organismes communautaires, la santé et la sécurité et les communications.*

Moyens d'intervention

La *Politique familiale* de la MRC est un véritable outil de développement social qui vient appuyer les municipalités et la MRC à travers l'établissement de leurs priorités et de leur prise de décisions. Il s'agit d'un engagement ferme à mettre en œuvre des plans d'actions locaux et régionaux ayant comme objectif ultime d'améliorer la qualité de vie de la population. De façon complémentaire, le *Pacte rural* permet de soutenir financièrement la réalisation de projets ayant des impacts significatifs sur le dynamisme de la communauté et sur la qualité de vie de la population rurale.

En bref, la MRC de Charlevoix résume ainsi son énoncé de vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social selon ces quatre volets distincts, le tout étant évidemment tourné vers...

...une recherche globale de l'amélioration de la qualité de vie de la population, de l'accroissement de la richesse collective, du bien-être des familles et de la protection de l'environnement.

Développement culturel

Le développement culturel se traduit par une participation accrue des citoyens à son essor, par une plus grande diversité de l'offre émanant des promoteurs culturels et par le renforcement de la fierté à l'égard du patrimoine commun formé par le milieu naturel, le cadre bâti, les paysages et les particularités culturelles et ethnologiques de la région.

Développement économique

Le développement économique se traduit par un climat favorable à l'épanouissement des familles, ce qui comprend la création d'emplois et une augmentation de la richesse collective. L'activité économique doit être davantage diversifiée et avoir des effets positifs dans les secteurs industriel, touristique, agroalimentaire, forestier, commercial et de l'économie sociale.

Développement environnemental

Le développement environnemental de la MRC doit s'arrimer au plan d'action 2010-2015 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui vise à encourager diverses alternatives à l'élimination, incluant une réduction importante au niveau de l'enfouissement de la matière organique. Globalement, la MRC vise une amélioration de sa performance et une multiplication des initiatives locales et régionales vouées à la protection et la mise en valeur de l'environnement.

Développement social

Le développement social de la MRC doit se traduire par une amélioration de la qualité de vie de la population et par l'augmentation de l'offre de services sociaux et communautaires qui répondent à des besoins tels *l'habitation, le transport, les loisirs et la culture, le soutien aux organismes communautaires, la santé et la sécurité et les communications.*